

Bikers : des parents sur le banc de l'infamie

Le procès dit des bikers entame sa 2nde semaine à Nice. Les parents de l'un des accusés comparaissent pour avoir détruit des preuves. Un cauchemar pour ce couple ordinaire

Michel et Isabelle Pastorino sont arrivés lundi dernier en se tenant par la main. Depuis quatre ans, ce couple, décrit comme fusionnel, vit un cauchemar. Nicolas, leur fils, cadet de leurs quatre enfants, est accusé d'un crime sordide et les a entraînés dans un interminable tourbillon judiciaire. Lui et ses deux coaccusés encouront la réclusion criminelle à perpétuité pour l'assassinat de Mayeul Gaden et la tentative d'assassinat de sa compagne le 27 octobre 2011.

Michel Pastorino, ingénieur dans l'aérospatiale, est poursuivi avec son épouse, une enseignante à la retraite, pour destruction de preuves compromettantes, notamment une Peugeot 806 où a été massacré, chemin de Bellet à Nice, Mayeul Gaden, 20 ans.

« Nous sommes effondrés d'être liés à tout cela. Notre vie est détruite... », a expliqué à la barre ce diplômé des Arts et métiers. Et d'ajouter aussitôt, lucide : « Pas autant, peut-être, que celle des parents de la victime. »

« Je n'ai pas vu ce mal de vivre »

Le couple encourt trois ans de prison. Il a subi huit jours de détention à l'issue de 48 heures de garde à vue. Il conteste ce que la justice lui reproche. Ses non-dits, ses revirements, ont irrité les enquêteurs et le juge d'instruction.

« L'immunité familiale n'oblige pas à dénoncer son fils, mais on peut reprocher d'avoir fait disparaître des preuves », a rappelé le président Thierry Fusina.

M^e Joseph Cohen-Sabban, en s'adressant au couple,



Les policiers de la PJ de Nice et de la police scientifique avaient placé sous scellés le chalet abandonné à Isola 2 000 dans lequel reposait le corps de Mayeul. (Photo d'archives A. B.-J.)

s'est très vite autorisé un commentaire : « Ça me choque que vous soyez sur le banc des accusés. Je vous aurais préféré comme témoin de moralité de votre fils. »

Michel Pastorino, spécialisé dans les satellites, a continué à travailler : « Cela m'a permis de tenir, a-t-il confié à la barre. J'ai mis des mois à me remettre de la détention. Je ne comprends toujours pas ce qu'a fait Nicolas. Quelqu'un m'a changé mon fils. »

Le président s'étonne des déclarations de Nicolas Pastorino sur sa surconsommation de cannabis et ses tentatives de suicide. A-t-il forcé le trait, ou ses parents sont-ils à ce point aveugles ? « On se voyait très peu, admet Michel Pastorino, accaparé par son travail. Je n'ai pas

vu ce mal de vivre. Il essayait d'être normal à la maison. »

« Il me disait : "Je suis un monstre" »

Quand Isabelle Pastorino découvre les sièges maculés de sang dans la 806, elle interroge son fils. Il leur donne une version du meurtre très édulcorée. Il dit qu'il s'est battu au couteau pour sauver l'une de ses amies. Isabelle Pastorino tente comme elle peut de nettoyer l'habitable de la voiture maculé de sang. Elle finira par conduire le véhicule dans une casse.

« J'estime ne pas avoir fait d'erreurs », persiste Michel Pastorino. « Je n'ai pas compris pourquoi je suis allé en prison. Je comprends que mon fils y soit, c'est normal. » Quand il a découvert la réa-

lité du crime, l'homme s'est exclamé : « C'est atroce. Si j'avais connu la vraie version, je l'aurais dénoncé. » « Son épouse catastrophée a tenté par tous les moyens, jusqu'à l'absurde, de couvrir son fils », explique Nicolas Vincent, enquêteur à la brigade criminelle de la PJ, qui l'a interrogé en garde à vue.

Isabelle Pastorino, mère prévenante et attentive, a également été placée en détention provisoire pendant huit jours. Une décision de justice controversée : « Mayeul Gaden n'était pas encore retrouvé », justifie un policier. L'avocate générale Julie Rouillard, intriguée par le fonctionnement de cette famille qui semble très peu communiquer, interroge Isabelle Pastorino : « Pourquoi

ne pas avoir abordé avec votre fils les motivations de son geste ? » En larmes, Isabelle Pastorino murmure : « On a eu des moments très douloureux avant et après... Il pleurait dans mes bras, il me disait : "Je suis un monstre, j'aurais dû passer mon tour." Ce qui me fait dire qu'il regrettrait. »

Nicolas Pastorino prétend avoir tué Mayeul Gaden non pas pour prendre sa place au sein du club des Fenry, mais pour protéger sa famille : « Je ne pouvais pas supporter l'idée qu'on vous fasse du mal », lance-t-il à ses parents.

Le couple assis au premier rang, ne cesse de baisser la tête, comme accablé par ce qui lui arrive.

CHRISTOPHE PERRIN
cperrin@nicematin.fr

En bref

Le salon Tax Free s'installe à Cannes jusqu'à vendredi

Les représentants des plus grandes marques de l'industrie du luxe se sont, comme chaque année au mois d'octobre, donné rendez-vous à Cannes à l'occasion du Tax Free. Le salon professionnel international de l'industrie du duty free a pris ses quartiers dans la cité des festivals jusqu'à vendredi. L'occasion pour les spécialistes de dénicher de nouveaux produits – parfums, cosmétiques, bijoux, accessoires, jouets, cadeaux... – qui fleuriront prochainement dans les ports et aéroports du monde entier. Au programme de cette 31^e édition : des rencontres, des conférences, des workshops... Et des invités de marque ! Ce matin, c'est l'ancien maire de New York Rudy Giuliani qui animera une conférence au grand auditorium du Palais des Festivals.

Sécurité sociale : Lionnel Luca dépose trois amendements

En vue de l'examen à l'Assemblée nationale, à partir de cette semaine, du projet de loi de finances de la Sécurité sociale pour 2016, le député azuréen Lionnel Luca (Les Républicains) a déposé trois amendements.

- Le premier tend à faire passer « de plus de trois mois à plus d'un an »

l'obligation de résidence en France métropolitaine et dans les DOM

concernant le dispositif de Couverture maladie universelle, « un des postes importants de dépense du système français d'assurance-maladie, qui concerne désormais plus de 4,5 millions de personnes ».

- Le deuxième vise à limiter le versement de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées à celles qui peuvent justifier d'avoir travaillé en France, « ce dispositif ayant coûté plus d'un milliard d'euros en 2013, selon le rapport annuel d'activité du Fonds de solidarité vieillesse ».

- Le troisième amendement propose la délivrance de médicaments par les officines à l'unité, « ce qui permettrait d'éviter d'avoir un taux très important de médicaments non utilisés et générerait une économie non négligeable sur le budget de la Sécurité sociale ».

Manuela, revenue de l'enfer

La cour d'assises des Alpes-Maritimes a prévu aujourd'hui d'écouter le récit de Manuela, la rescapée de l'équipée sauvage de Nicolas Pastorino, Marvin Zmerek et Tess. Attirée en pleine nuit dans la masure d'Isola 2000, elle ignore que Mayeul Gaden, celui qui partage sa vie, le chef du club des Fenry, vient d'être assassiné

de 32 coups de couteau. Elle est frappée à coups de pelle, précipitée dans le trou destiné à être sa tombe. Elle est ensuite lapidée avec de grosses pierres. Tess, l'une des autres accusées, décide de la gazer avec une bombe lacrymogène « pour abrégier ses souffrances », dit-elle. Côtes fracturées, mains brisées,

Manuela parvient à s'extraire de ce tombeau et rampe en dehors de la bergerie abandonnée. Elle est à nouveau frappée, supplie ses bourreaux de l'épargner. Le trio accepte mais la maintiendra sous emprise pendant plus d'un an, dans l'appartement même de Mayeul, au centre de Nice. Séquestrée, violée,

Manuela gardera le silence, y compris quand le père de Mayeul Gaden s'inquiète du sort de son fils. M^e Adrien Verrier, son avocat, espère que Manuela parviendra aujourd'hui à raconter son calvaire et à exprimer ses sentiments. Son témoignage risque de peser lourd au moment où la cour et les jurés partiront, vendredi, délibérer.